

La mesure des inégalités de revenu et de la pauvreté

Séquence de formation n°3



Camille FONTES-ROUSSEAU
Catherine SOURD
Service Études et diffusion
Direction régionale Insee Occitanie

20 mars 2024

- 1 Étudier la pauvreté et les inégalités au niveau national**
- 2 Étudier la pauvreté jusqu'à un niveau infra-communal**
- 3 Pauvreté monétaire et privation matérielle et sociale**
- 4 À quoi sert la mesure de la pauvreté ? Zoom sur les familles monoparentales**
- 5 Pour aller plus loin**

1

Étudier la pauvreté et les inégalités au niveau national

1.1

L'enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS)

La source de référence à l'échelle nationale

ERFS

Mesurer le niveau de vie et la pauvreté monétaire

Analyser les revenus

Selon des critères sociodémographiques

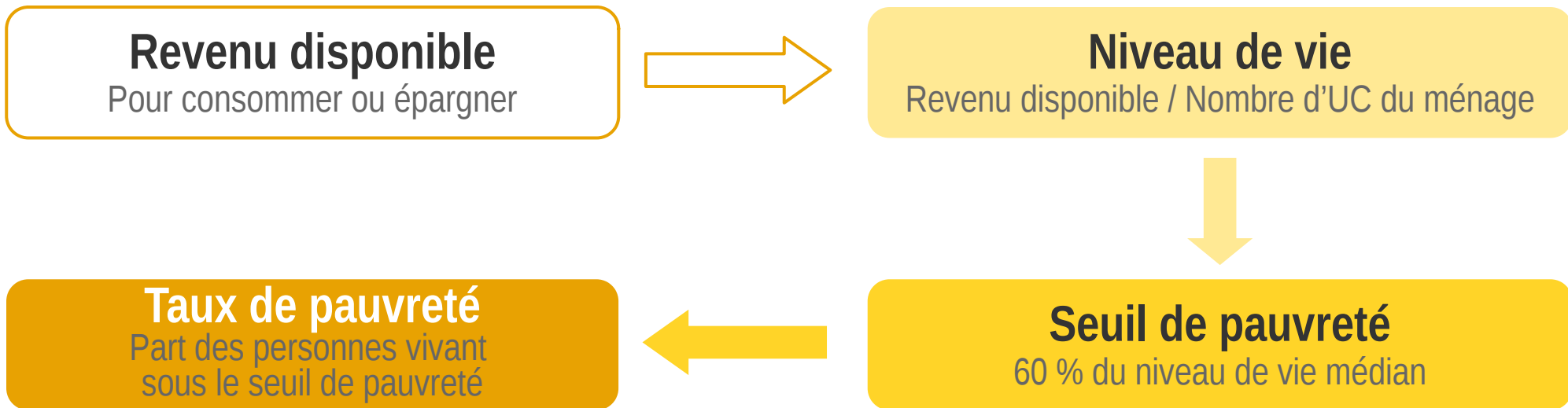


Appariement entre

l'enquête emploi

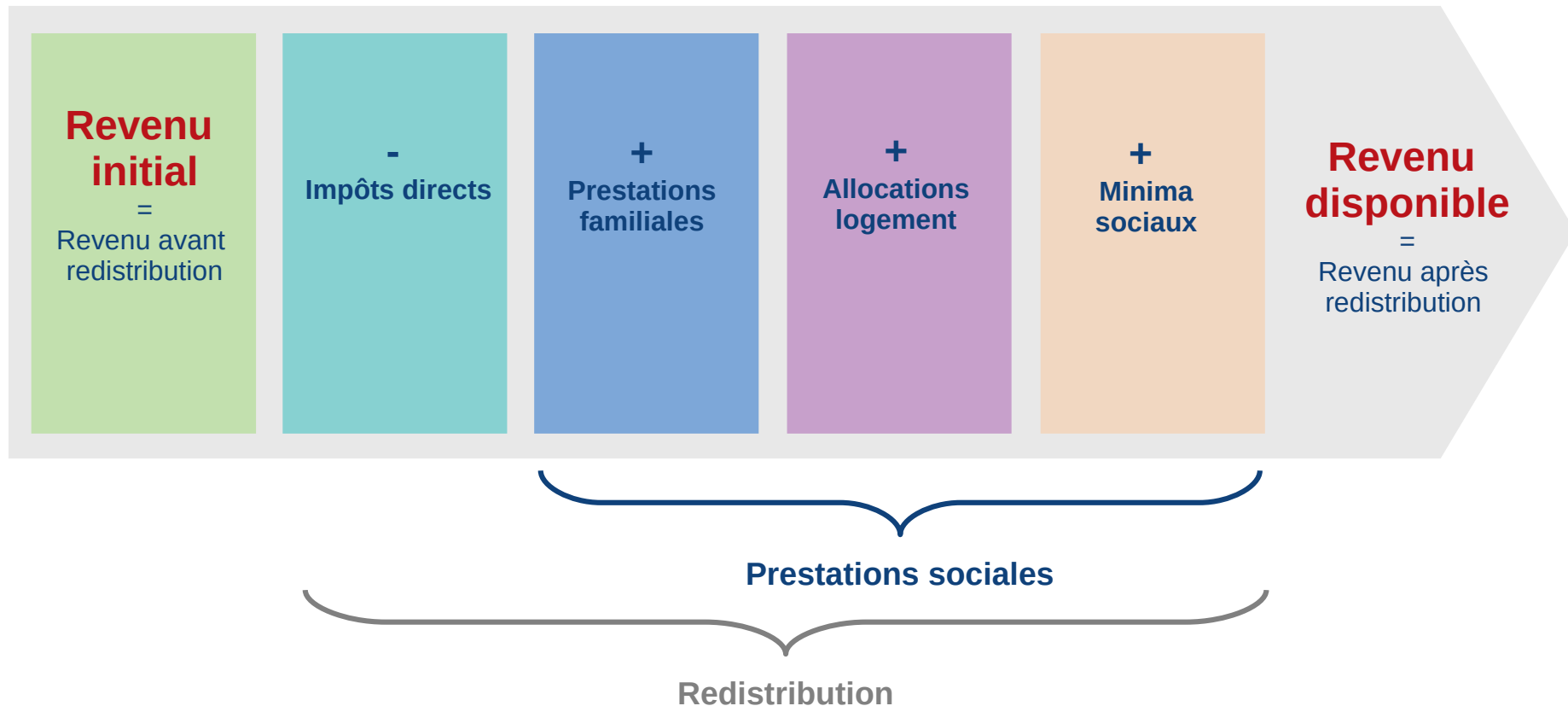
les fichiers fiscaux

les fichiers sociaux



« 9,1 millions de personnes vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire, soit 1 158 euros par mois pour une personne seule en 2021.

Le taux de pauvreté augmente de 0,9 point en 2021, passant de 13,6 % à 14,5 %.



Les revenus et le patrimoine des ménages

Édition 2018



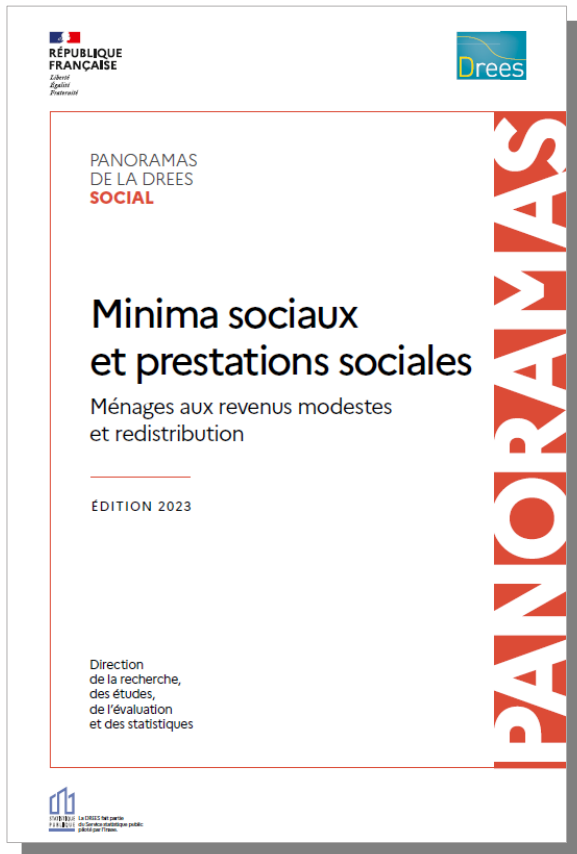
Inégalités de niveau de vie et pauvreté en 2015
et sur longue période

France, portrait social

Édition 2019



Quarante ans d'inégalités de niveau de vie
et de redistribution en France (1975-2016)



03

Les effets des transferts sociaux et fiscaux sur la réduction de la pauvreté monétaire

Avant redistribution : 22,2 %

Taux de pauvreté en 2019

- 7,6 points

Après redistribution : 14,6 %

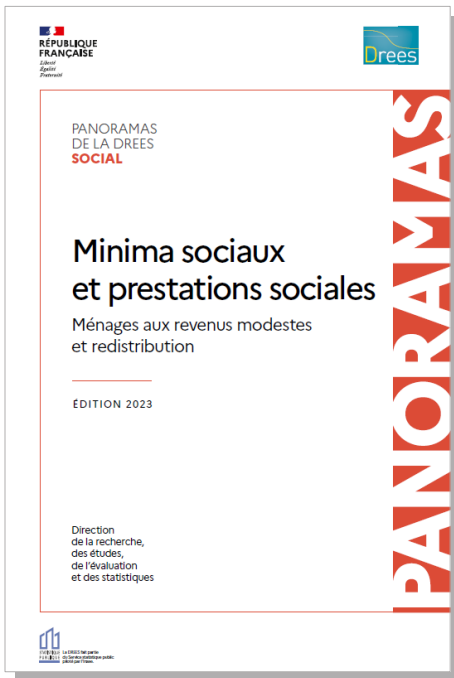


Tableau 1 Effet de chaque étape de la redistribution sur le taux de pauvreté en 2019

	Taux de pauvreté	
	Niveau (en %)	Effet en niveau (en points)
Revenu initial	22,2	-
Impôts directs ¹	21,3	-0,9
Prestations familiales ²	19,4	-1,9
Allocations logement	17,7	-1,7
Minima sociaux ³	16,0	-1,7
Garantie jeunes	15,9	-0,1
Prime d'activité	14,6	-1,3
Revenu disponible	14,6	-7,6

Sources > Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2019

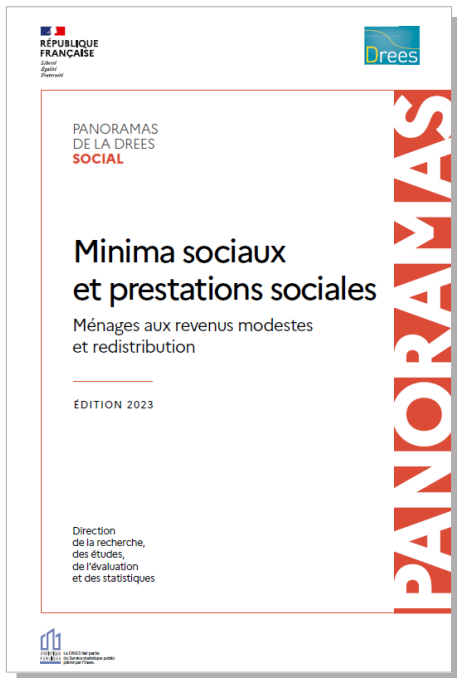


Tableau 1

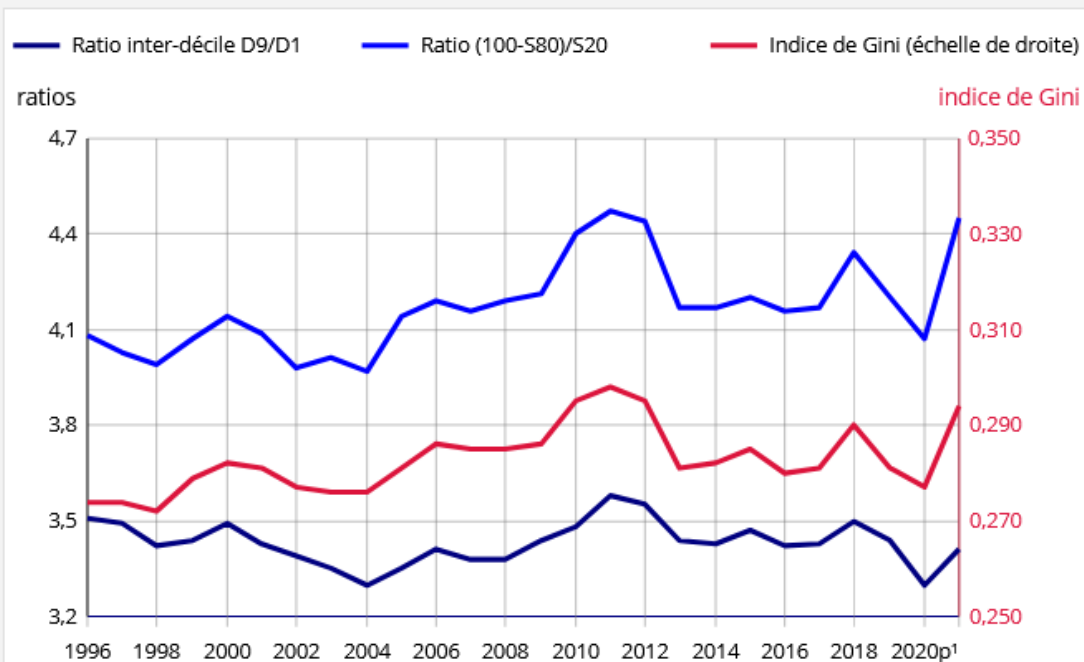
Effet de chaque étape de la redistribution sur le taux de pauvreté et l'intensité de la pauvreté en 2019

	Taux de pauvreté		Intensité de la pauvreté	
	Niveau (en %)	Effet en niveau (en points)	Niveau (en %)	Effet en niveau (en points)
Revenu initial	22,2	-	38,5	-
Impôts directs ¹	21,3	-0,9	38,7	+0,2
Prestations familiales ²	19,4	-1,9	32,9	-5,8
Allocations logement	17,7	-1,7	27,9	-5,0
Minima sociaux ³	16,0	-1,7	21,3	-6,6
Garantie jeunes	15,9	-0,1	21,0	-0,3
Prime d'activité	14,6	-1,3	19,7	-1,3
Revenu disponible	14,6	-7,6	19,7	-18,8


Sources > Insee-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2019

$$\text{Intensité de la pauvreté} = \frac{\text{seuil de pauvreté} - \text{niveau de vie médian de la population pauvre}}{\text{seuil de pauvreté}} \times 100$$

Figure 2 - Indicateurs d'inégalités de 1996 à 2021

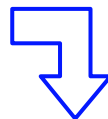


Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives de 1996 à 2004 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux de 2005 à 2021.



En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent

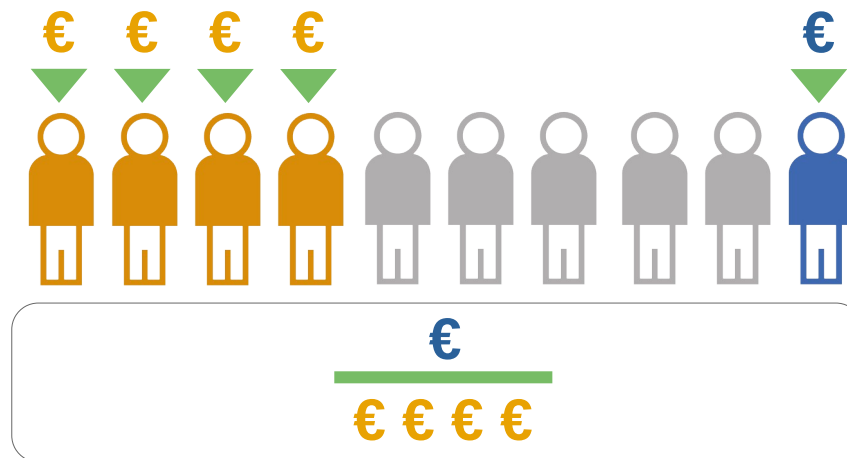
Insee Première • n° 1973 • Novembre 2023



Le « 20/20 »

- les 20 % les plus modestes disposent de 8,6 % de la somme des niveaux de vie
- les 20 % les plus riches perçoivent 38,3 % de la somme des niveaux de vie
- soit 4,5 fois plus

Le ratio de Palma
Un indicateur qui a la côte



Ignore les classes moyennes

Englobe davantage de population
Que le D9/D1 ou le « 20/20 »



Champ : ménages vivant dans un logement ordinaire

∅ personnes vivant en collectivité

∅ personnes les plus en difficultés : logements précaires (foyer de travailleurs) et sans domiciles



Législation

La législation fiscale évolue...

...tout comme la législation sociale

 **Prudence dans la manipulation de données en évolution**

1.2

Disposer d'informations récentes

La microsimulation

Indicateurs issus de l'enquête ERFS

Données de l'année N
disponibles en N+2

Indicateurs issus de la microsimulation

Données de l'année N
disponibles en N+1



En 2021, les inégalités et la pauvreté augmentent

Insee Première • n° 1973 • Novembre 2023



ESTIMATION AVANCÉE DU TAUX DE PAUVRETÉ MONÉTAIRE
ET DES INDICATEURS D'INÉGALITÉS

**En 2020, les inégalités et le taux de
pauvreté monétaire seraient stables**

Insee Analyses • n° 70 • Novembre 2021

Méthode de microsimulation

Des indicateurs plus précoces

Données de l'année N à l'automne N+1

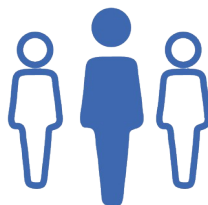
Échantillon ménages
Année N-1



Rendu représentatif
de l'année N

Dernières données
démographiques et économiques

Échantillon ménages
Année N



Simulation de la législation
de l'année N

Derniers barèmes des mesures
fiscales et sociales

Estimation du
revenu disponible
Année N



1.3

Les très hauts revenus

1 % les plus aisés

Seuil de très hauts revenus :
En 2018 : 9 660 euros par mois
pour une personne seule



**Revenus
et patrimoine
des ménages**

Insee Références
Édition 2021

Le revenu plancher des très hauts revenus
est près de cinq fois plus élevé
que le revenu initial médian

Figure 1 - Revenu initial et niveau de vie en 2018

montants annuels en euros

		Revenu initial par UC	Niveau de vie	Rapport (en %)
Seuil d'appartenance aux...				
50 % des personnes les plus aisées (médiane)	(D5)	23 540	21 610	92
10 % les plus aisées	(D9)	47 990	39 400	82
1 % les plus aisées	(Q99)	115 880	86 160	74
0,1 % les plus aisées	(Q99,9)	309 110	210 460	68
0,01 % les plus aisées	(Q99,99)	968 750	653 960	68
Rapports				
Du dernier décile à la médiane	(D9/D5)	2,0	1,8	///
Du dernier centile à la médiane	(Q99/D5)	4,9	4,0	///
Du dernier centile au dernier décile	(Q99/D9)	2,4	2,2	///
Du dernier millième au dernier décile	(Q99,9/D9)	6,4	5,3	///

1.4

La mesure dynamique des inégalités

Une nouvelle mesure à partir de l'échantillon démographique permanent (EDP)

Mobilité dans l'échelle des revenus

≠

Mobilité sociale étudiée au niveau des catégories socioprofessionnelles

Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France
Insee Analyses • n° 73 • Mai 2022

La mobilité intergénérationnelle des revenus, qui constitue un indicateur de la capacité d'une société à assurer une égalité des chances, est pour la première fois mesurée en reliant directement les revenus des parents à ceux de leurs enfants de 28 ans. Les enfants de familles aisées sont trois fois plus susceptibles d'être parmi les 20 % les plus aisés que ceux issus de familles modestes. Les inégalités se reproduisent donc en partie d'une génération à l'autre. Cependant, pour un même niveau de revenu des parents, les revenus des enfants varient fortement. En 2018, parmi les jeunes issus des familles les 20 % les plus modestes, 12 % sont parmi les 20 % les plus aisés de leur classe d'âge.

Toutes choses égales par ailleurs, la mobilité ascendante est d'autant plus forte que les parents ont des revenus ou capital élevés, sont diplômés du supérieur, sont immigrés, ont été mobiles géographiquement, ou que les enfants résident en Île-de-France à leur majorité. À l'inverse, être une femme, avoir vécu dans un foyer monoparental, avoir des parents soustraits ou employés, ou vivre dans les Hauts-de-France à sa majorité sont des facteurs qui réduisent les chances de passer dans l'échelle des revenus.

La mobilité intergénérationnelle des revenus dans l'échelle des revenus favorise l'innovation sociale, stimule l'innovation et nous rapproche d'une société où chacun a les mêmes chances de prospérer. Pour cet objectif, il est essentiel de continuer à reproduire des inégalités entre générations afin de maintenir des divergences aisées sur le diagnostic en France (Dionisio, 2020). La mobilité intergénérationnelle en matière de revenu est un sujet peu documenté en France. À l'inverse de la mobilité sociale en matière de catégories socioprofessionnelles, en effet, jusqu'à ce jour, aucune source statistique ne permettait de les croquer les revenus des parents à ceux de leurs enfants, contrairement aux États-Unis ou aux pays scandinaves où cet appariement est possible depuis plus longtemps et sur une plus longue période.

L'arrondissement récent de l'écartation démographique permetant par des données françaises (Insee-Banque, Quabart, 2017) permet pour la première fois de comparer directement le revenu individuel d'un jeune adulte aux revenus de ses parents au moment où celui-ci vit encore dans leur foyer. « Insee » mesure les revenus des parents et les revenus des enfants à partir des mêmes données, la position relative des parents dans l'échelle des revenus en 2010 est comparée à celle de leur enfant, âgé de 28 ans environ en 2018, au sein de sa génération.

Les inégalités se reproduisent en partie d'une génération à l'autre. Mais les parents sont classés dans l'échelle des revenus, mais ce sont également en moyenne leurs enfants par rapport aux jeunes adultes de leur génération (Figure 1-1) à donc une persistance des niveaux de revenu entre générations et les inégalités se reproduisent en partie. La corrélation entre le rang des jeunes adultes de 28 ans et celui de leurs parents est de 0,24 en 2018. « Insee » mesure les revenus des parents et les revenus des enfants au sein d'un foyer, ce qui signifie que les parents sont classés tout en haut de la distribution des revenus et que les enfants sont classés plus haut que les parents sont classés en bas de la distribution. Plus la corrélation est élevée, plus la persistance du positionnement dans l'échelle des revenus est élevée d'une génération à l'autre. La mobilité dans l'échelle des revenus serait donc plus élevée en France qu'aux États-Unis, où la

1. Position des enfants à 28 ans dans l'échelle des revenus en fonction de celle de leurs parents

Source : Insee, à partir de l'enquête de la vie des parents et enfants de 20 ans de la 17e édition de l'Enquête ménage et 10e édition de la Base de données de l'Enquête ménage. Champ : France métropolitaine, personnes nées en 1989, regroupées à leur naissance en 2010, soit jusqu'à l'âge de 28 ans en 2018. Données : Insee, 2022. Insee Analyses n° 73, mai 2022.

France, portrait social
Édition 2019

La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015

EDP

Un très grand panel d'individus

Suivre les trajectoires individuelles
sur longue période

Pour les « individus EDP », appariement entre :



le recensement de la population

les bulletins d'état civil

le fichier électoral

les données d'emploi du panel « tous salariés »

les données socio-fiscales

Insee

Une nouvelle mesure de la mobilité intergénérationnelle des revenus en France

Insee Analyses n° 73 • Mai 2022

La mobilité intergénérationnelle des revenus, qui constitue un indicateur de la capacité d'une société à assurer une égalité des chances, est pour la première fois mesurée en reliant directement les revenus des parents à ceux de leurs enfants de 28 ans. Les enfants de familles aisées ont trois fois plus de chances d'être parmi les 20 % les plus aisés que ceux issus de familles modestes. Les inégalités se reproduisent donc en partie d'une génération à l'autre. Cependant, pour un même niveau de revenu des parents, les revenus des enfants varient fortement. En 2019, parmi les jeunes issus des familles les 20 % les plus modestes, 15 % sont parmi les 20 % les plus aisés de leur classe d'âge.

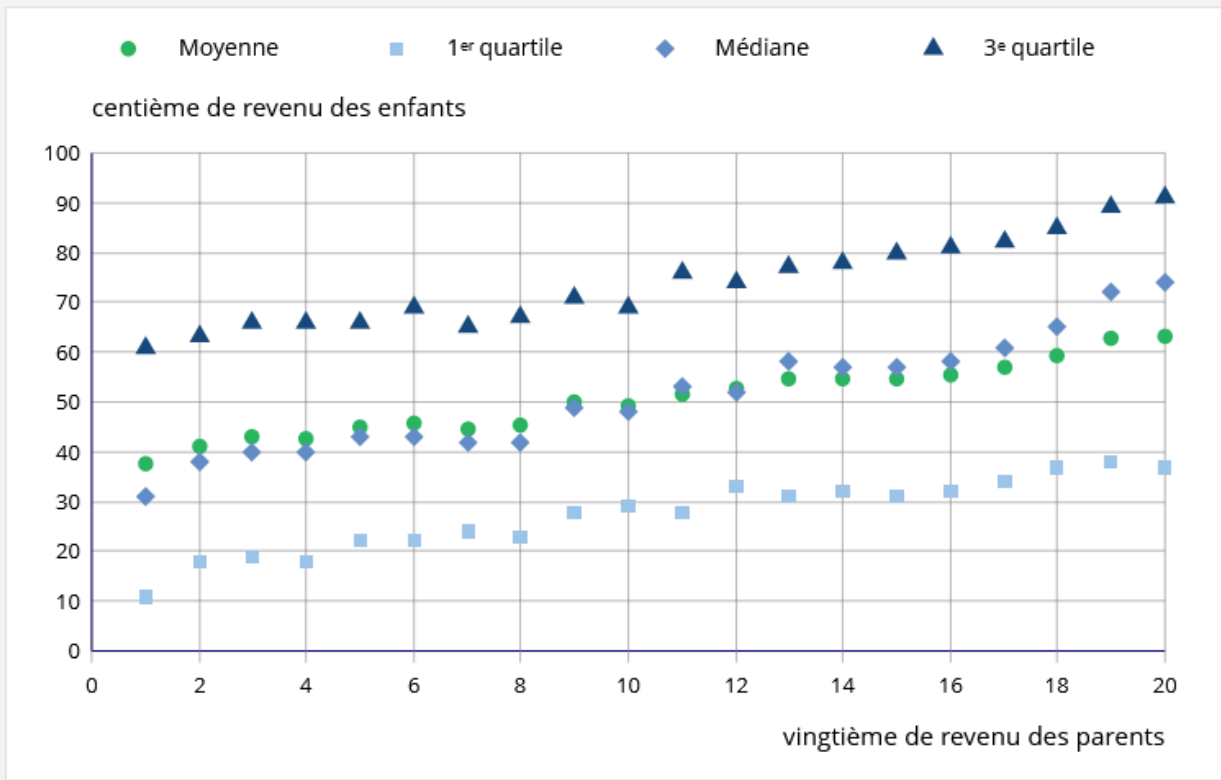
Toutes choses égales par ailleurs, la mobilité ascendante est d'autant plus forte que les parents ont des revenus ou capital élevés, sont éduqués ou diplômés, sont immigrés, ont été modestes géographiquement, ou que les enfants résident en Île-de-France à leur majorité. À l'inverse, être une femme, avoir vécu dans une famille monoparentale, avoir des parents ouvriers ou employés, ou vivre dans les Hauts-de-France à la majorité sont des facteurs qui réduisent les chances de s'élever dans l'échelle des revenus.

La mobilité intergénérationnelle des revenus dans l'échelle des revenus (mobilité sociale) est mesurée par rapport à la mobilité sociale de chacun à la même époque de sa vie. Plus on a de chances de sortir de sa catégorie de revenus que celle de ses parents, plus on a une mobilité ascendante. Les inégalités se reproduisent en partie d'une génération à l'autre. Mais les parents sont classés dans l'échelle des revenus à la même époque que leurs enfants par rapport à leur classe de revenus à leur majorité. Figure 1 : la position relative des parents dans l'échelle des revenus à leur majorité et les inégalités se reproduisent en partie. La corrélation entre le rang de revenu des parents à 28 ans et celui de leurs enfants est de 0,44 en 2019. Les inégalités se reproduisent en partie. Les enfants de familles modestes ont trois fois plus de chances d'être parmi les 20 % les plus modestes que ceux issus de familles aisées. Cependant, pour un même niveau de revenu des parents, les revenus des enfants varient fortement. En 2019, parmi les jeunes issus des familles les 20 % les plus modestes, 15 % sont parmi les 20 % les plus aisés de leur classe d'âge.

Le lien entre le rang de revenu des parents à 28 ans et celui de leurs enfants est de 0,44 en 2019. Les inégalités se reproduisent en partie. Les enfants de familles modestes ont trois fois plus de chances d'être parmi les 20 % les plus modestes que ceux issus de familles aisées. Cependant, pour un même niveau de revenu des parents, les revenus des enfants varient fortement. En 2019, parmi les jeunes issus des familles les 20 % les plus modestes, 15 % sont parmi les 20 % les plus aisés de leur classe d'âge.

1. Position des enfants à 28 ans dans l'échelle des revenus en fonction de celle de leurs parents

Figure 1 – Position des enfants à 28 ans dans l'échelle des revenus en fonction de celle de leurs parents



Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, échantillon démographique permanent 2019.

2

Étudier la pauvreté jusqu'à un niveau infra-communal

Le dispositif « fichier localisé social et fiscal » (Filosofi)
et l'enquête budget des familles

Filosofi



Appariement entre
les fichiers fiscaux
les fichiers sociaux

Sources administratives



Déclinaison des indicateurs
à tous les échelons géographiques

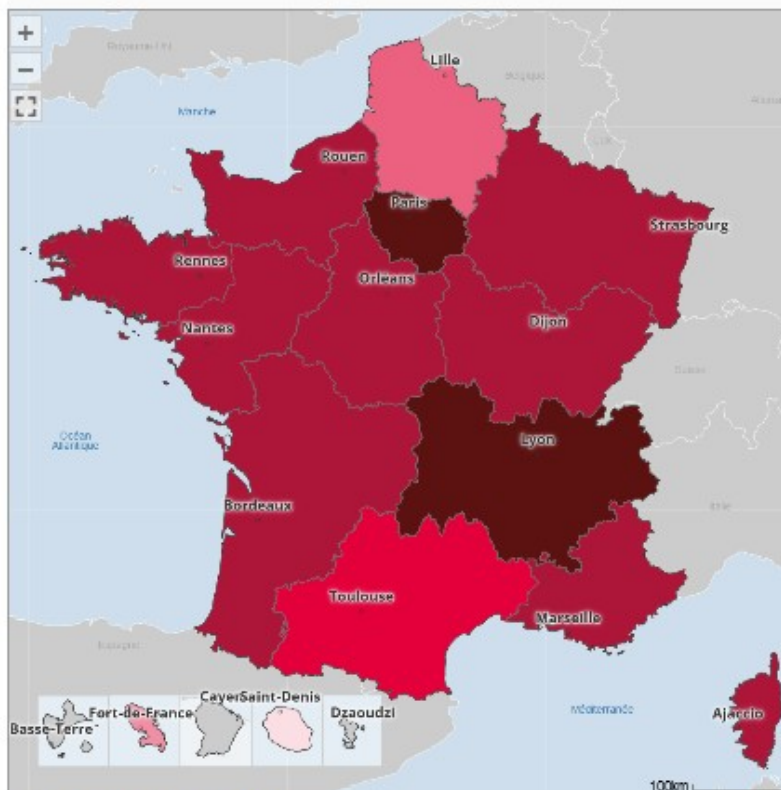
MAIS



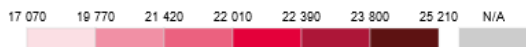
Manque d'informations sur le profil
disponibles seulement dans l'enquête emploi
(PCS, activité au sens du BIT)

1 Médiane du niveau de vie (€) 2021

Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi)

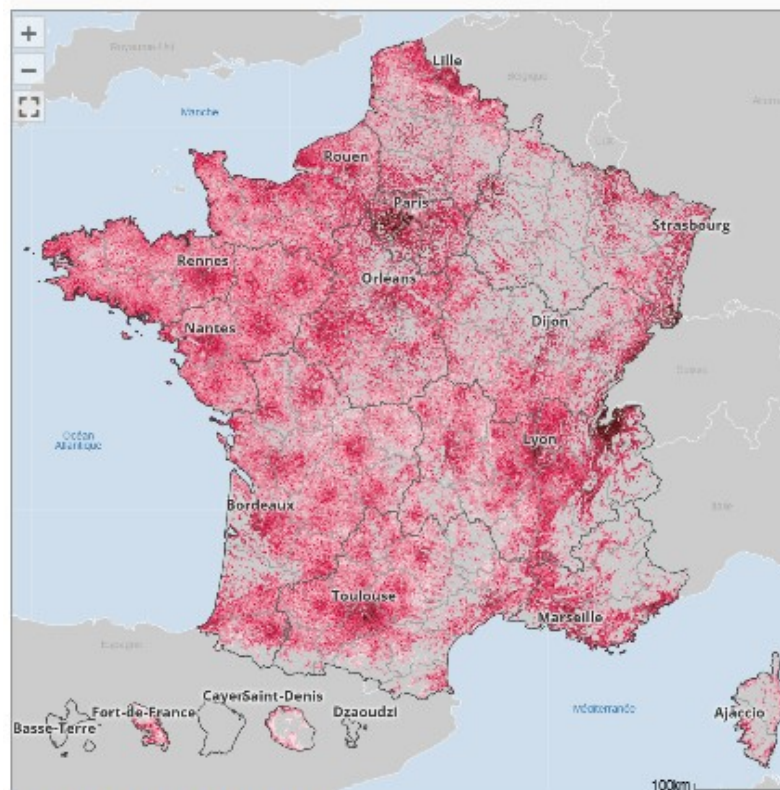


Géographie au 01/01/2022 - IGN - Insee 2022

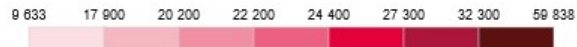


1 Niveau de vie winsorisé des individus, y compris valeurs modifiées (au carreau) (€ par

Source : Insee, Filosofi



Géographie au 01/01/2023 - IGN - Insee 2023





Comparaisons temporelles



Comparaisons entre deux années distantes

Évolutions des législations fiscales et sociales

Rupture de série en 2012



Filosofi ou ERFS : à chacun son niveau de vie

ERFS

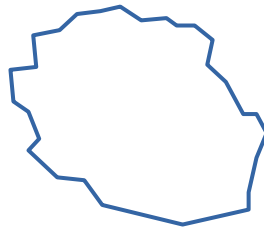


France métropolitaine

Filosofi

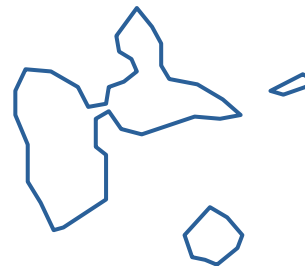


Martinique

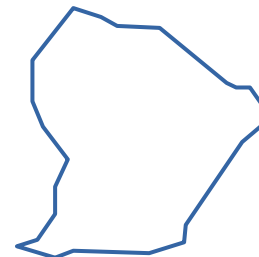


La Réunion

Enquête Budget de famille



Guadeloupe

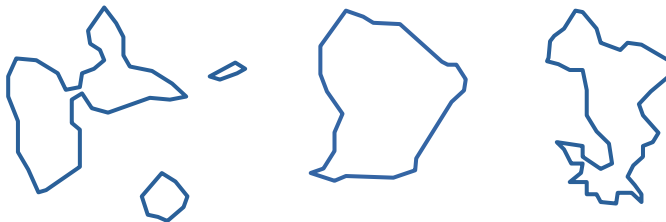


Guyane



Mayotte

Enquête Budget de famille



Seuil de pauvreté
national versus local

« 77 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté national, soit cinq fois plus qu'en métropole. Parmi cette population pauvre, près de la moitié ne dispose que de très bas revenus (moins de 160 euros par mois et par unité de consommation). »

Insee **Analyses**

Mayotte



N° 25

Juillet 2020

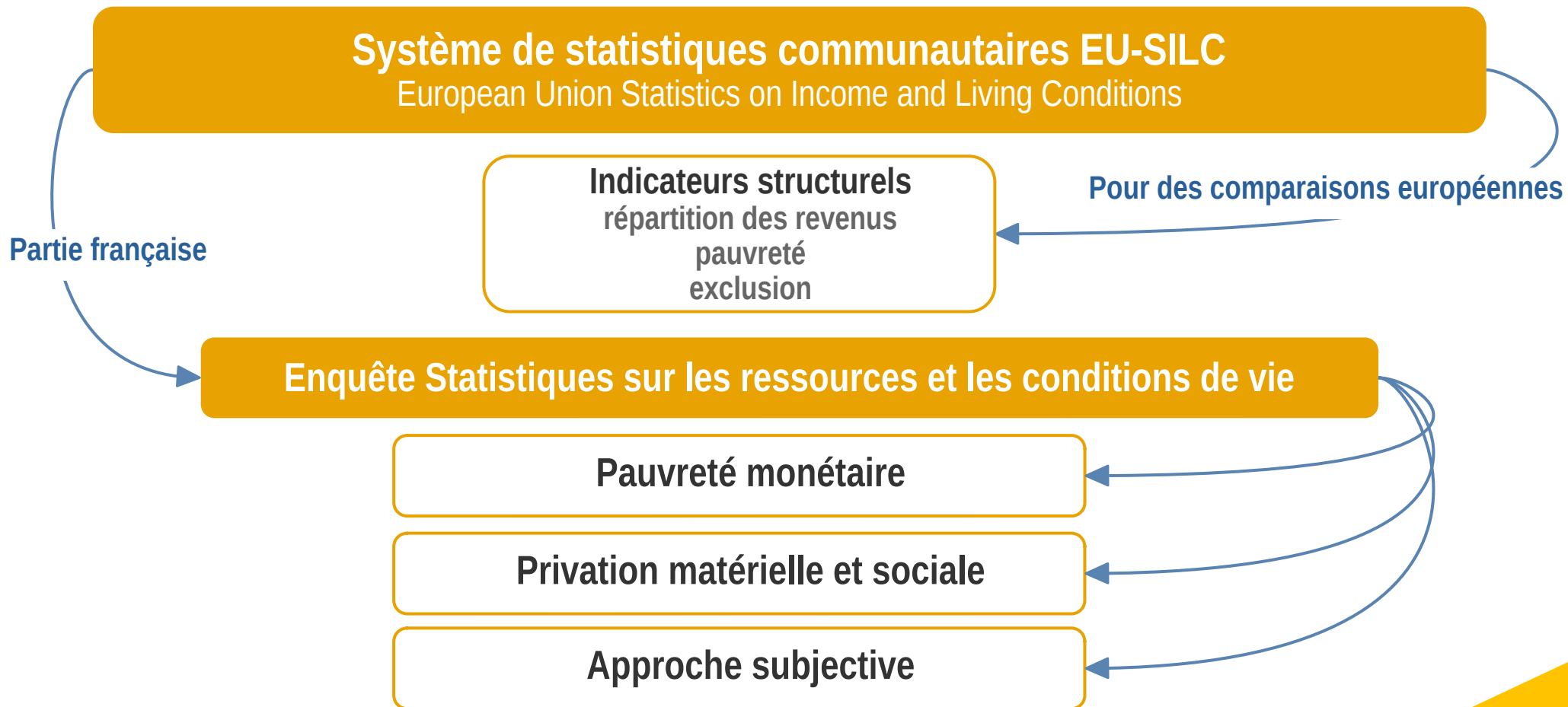
La Réunion-Mayotte

Revenus et pauvreté à Mayotte en 2018
Les inégalités de niveau de vie se sont creusées

3

Pauvreté monétaire et privation matérielle et sociale

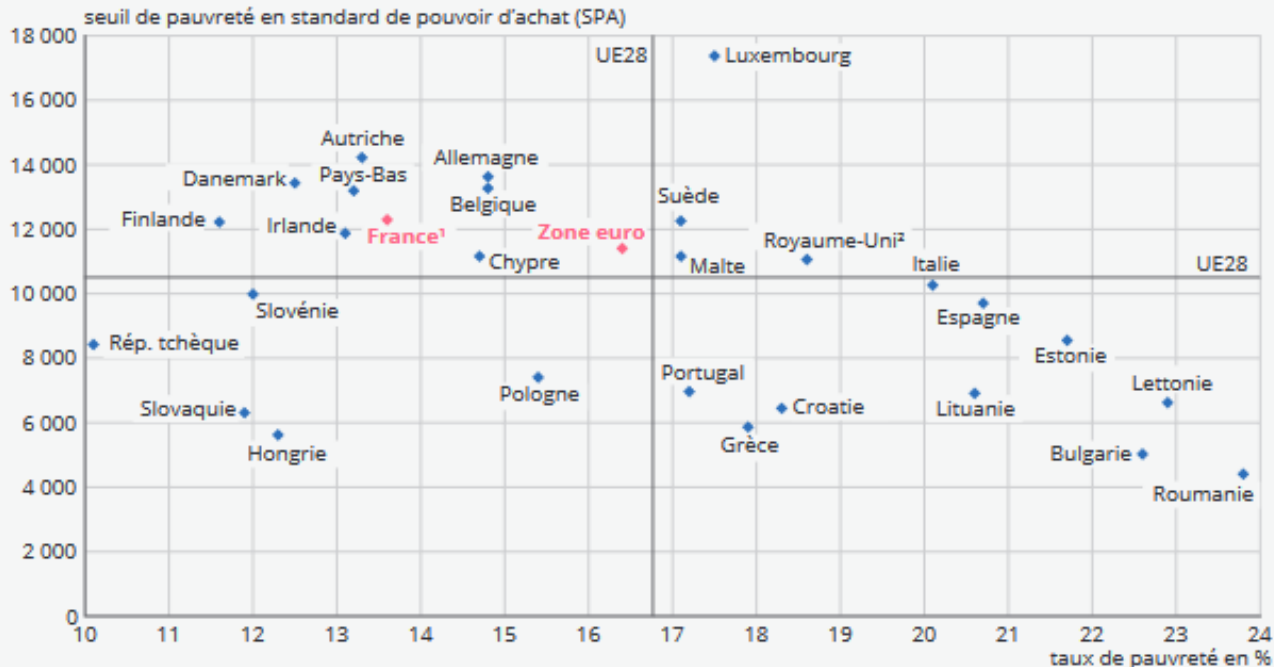
Statistiques sur les ressources et les conditions de vie
(SRCV)



► 1. Seuil et taux de pauvreté dans l'Union européenne en 2018

Revenus et patrimoine des ménages

Insee Références
Édition 2021



- 1 Les indicateurs pour la France diffèrent de ceux présentés dans la [fiche 1.10](#). Ici, ils sont calculés à partir d'une autre source statistique et sur un champ différent pour disposer de statistiques comparables entre pays.
- 2 Donnée SILC 2018 portant sur l'année 2017.

Note : le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie national médian en 2018 (année de perception des revenus et non 2019, année de l'enquête retenue dans les publications d'Eurostat).

Champ : Union européenne à 28 pays.

Source : Eurostat, dispositif EU-SILC.

1. Taux de privation matérielle et sociale par pays en 2016

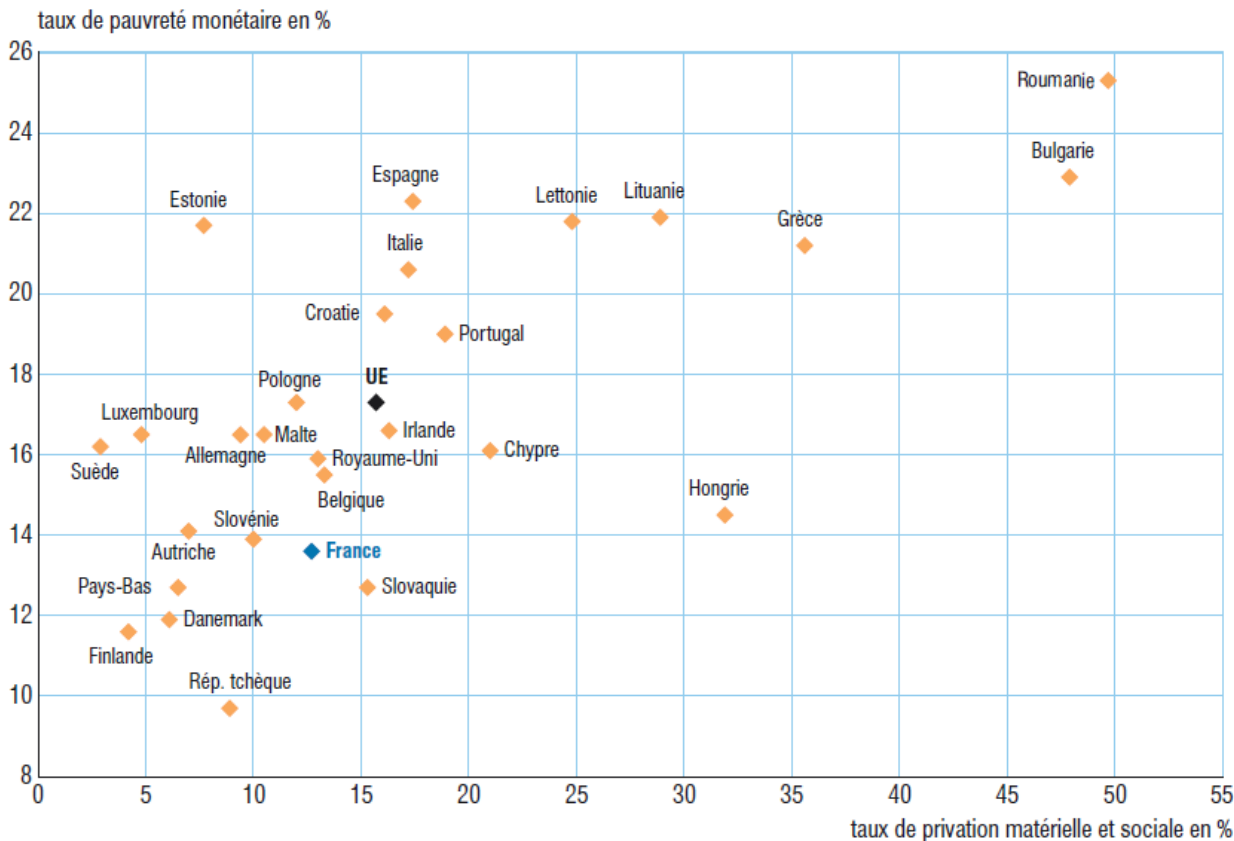


Source : Eurostat, dispositif EU-SILC 2016, extraction des données en septembre 2018.



Taux de privation matérielle et sociale
Nouvel indicateur européen depuis 2017

3. Taux de pauvreté monétaire et taux de privation matérielle et sociale dans l'UE en 2016

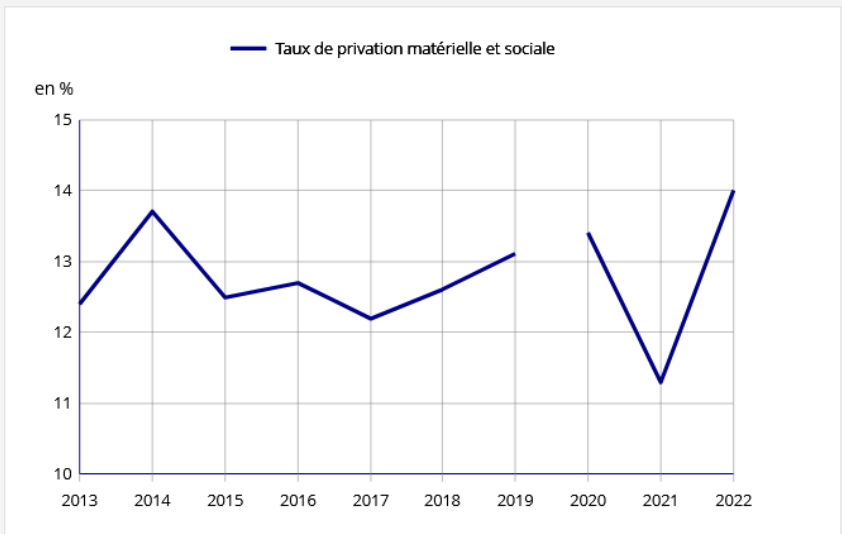


Lecture : en France, en 2016, le taux de privation matérielle et sociale est de 12,7 % et le taux de pauvreté monétaire de 13,6 %.

Source : Eurostat, dispositif EU-SILC 2016, extraction des données en septembre 2018.

► évolution du taux de privation matérielle et sociale en France métropolitaine et par type de commune

La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022

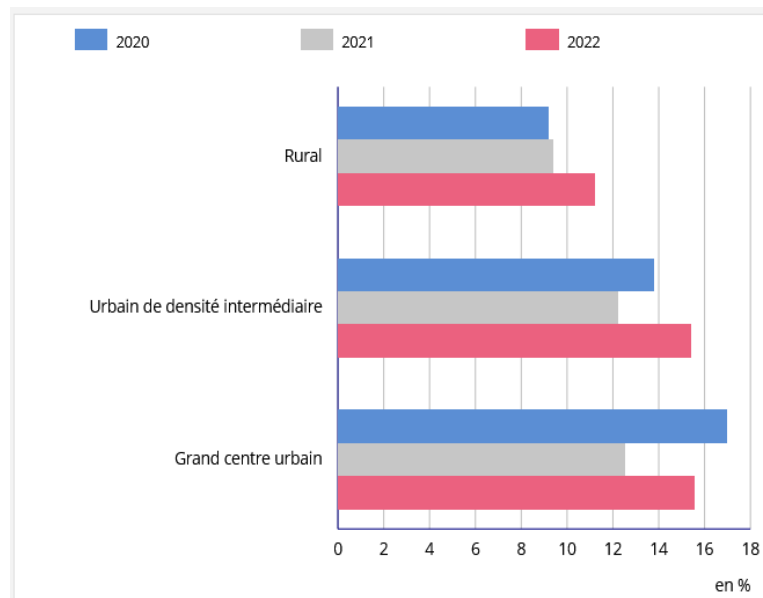


Note : l'enquête SRCV a fait l'objet d'une refonte, la durée du panel est passée de neuf ans à quatre ans et les traitements statistiques (pondérations et imputations) ont été revus. Cette refonte génère une rupture de série entre 2019 et 2020.

Lecture : début 2022, 14,0 % de la population est en situation de privation matérielle et sociale, contre 11,3 % en 2021.

Champ : France métropolitaine, population vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2013 à 2022.



Lecture : début 2022, 11,2 % de la population des communes rurales est en situation de privation matérielle et sociale.

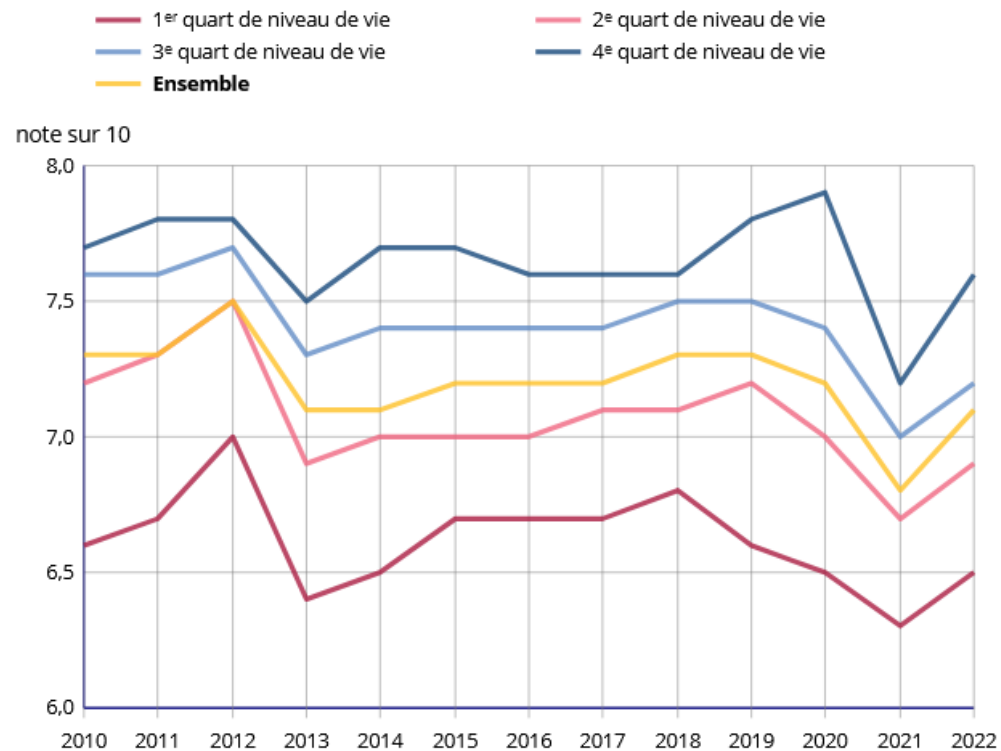
Champ : France métropolitaine, population vivant en logement ordinaire.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2020 à 2022.

Satisfaction dans la vie



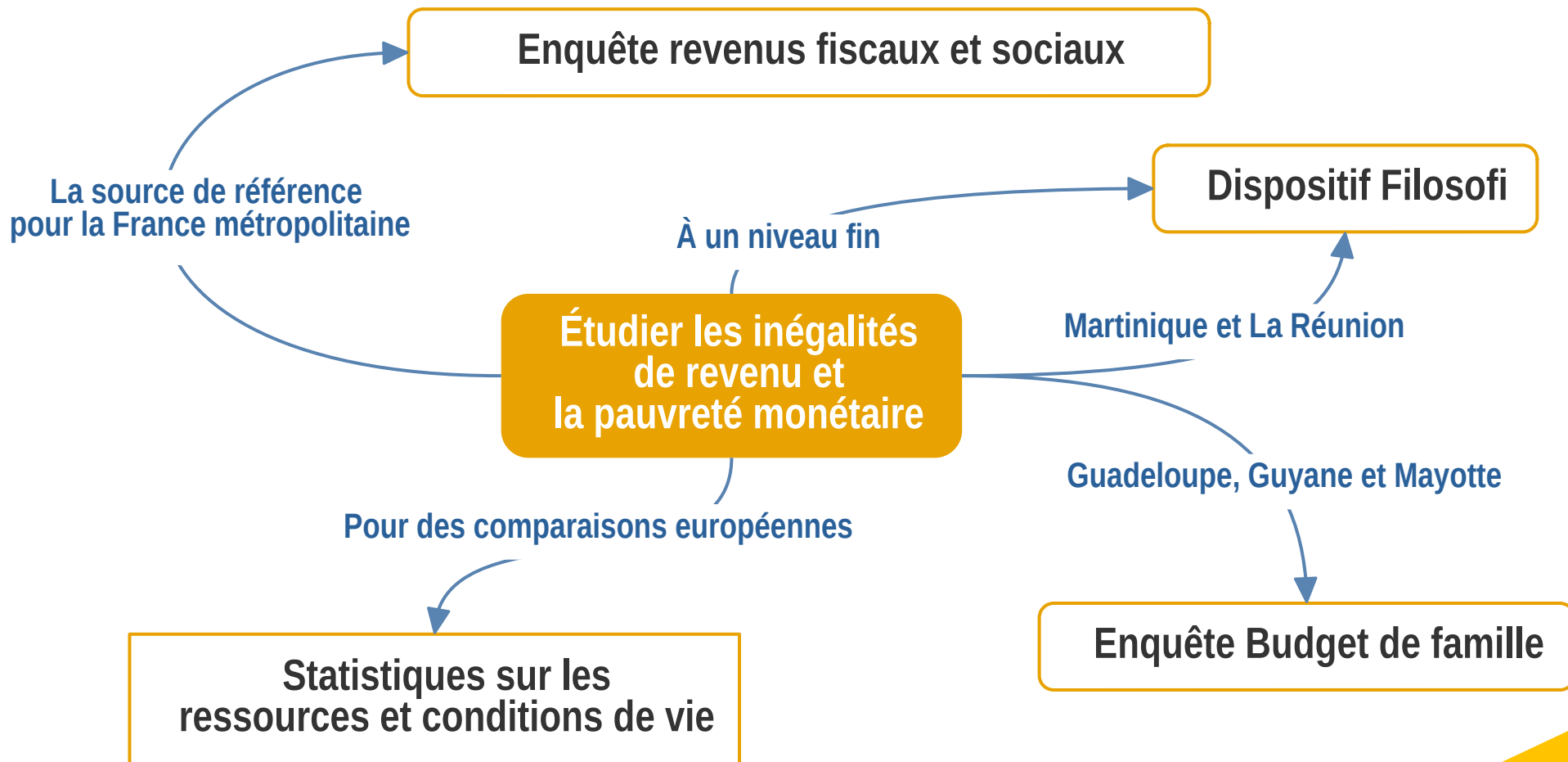
Figure 1 - Satisfaction dans la vie menée actuellement selon le niveau de vie, depuis 2010



Lecture : En 2022, les personnes de 16 ans ou plus et appartenant au 1^{er} quart de niveau de vie (les plus modestes) évaluent à 6,5 sur 10 leur satisfaction dans la vie qu'elles mènent actuellement.

Champ : France métropolitaine, personnes vivant en logement ordinaire, âgées de 16 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2010 à 2022.



4

À quoi sert la mesure de la pauvreté ?

Zoom sur les familles monoparentales

Pauvreté monétaire

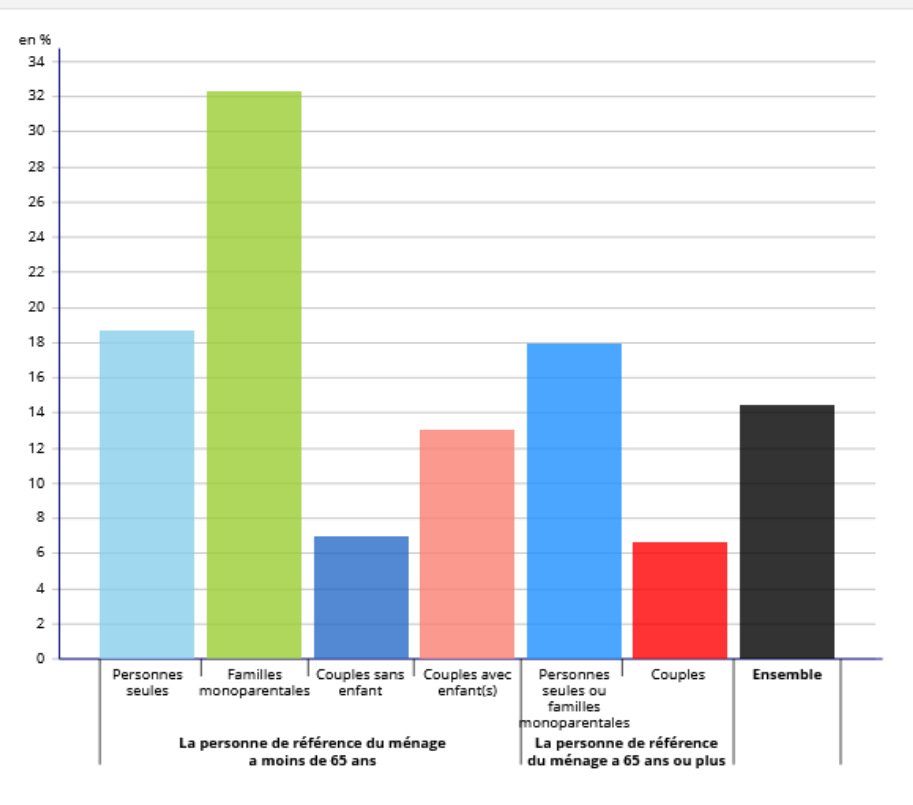
Pauvreté selon le type de ménage et le seuil

Données annuelles de 1996 à 2021

CHIFFRES-CLÉS
Paru le : 14/11/2023
> Imprimer

DONNÉES DES TABLEAUX
(zip, 36 Ko)

Taux de pauvreté au seuil de 60 % selon le type de ménage en 2021



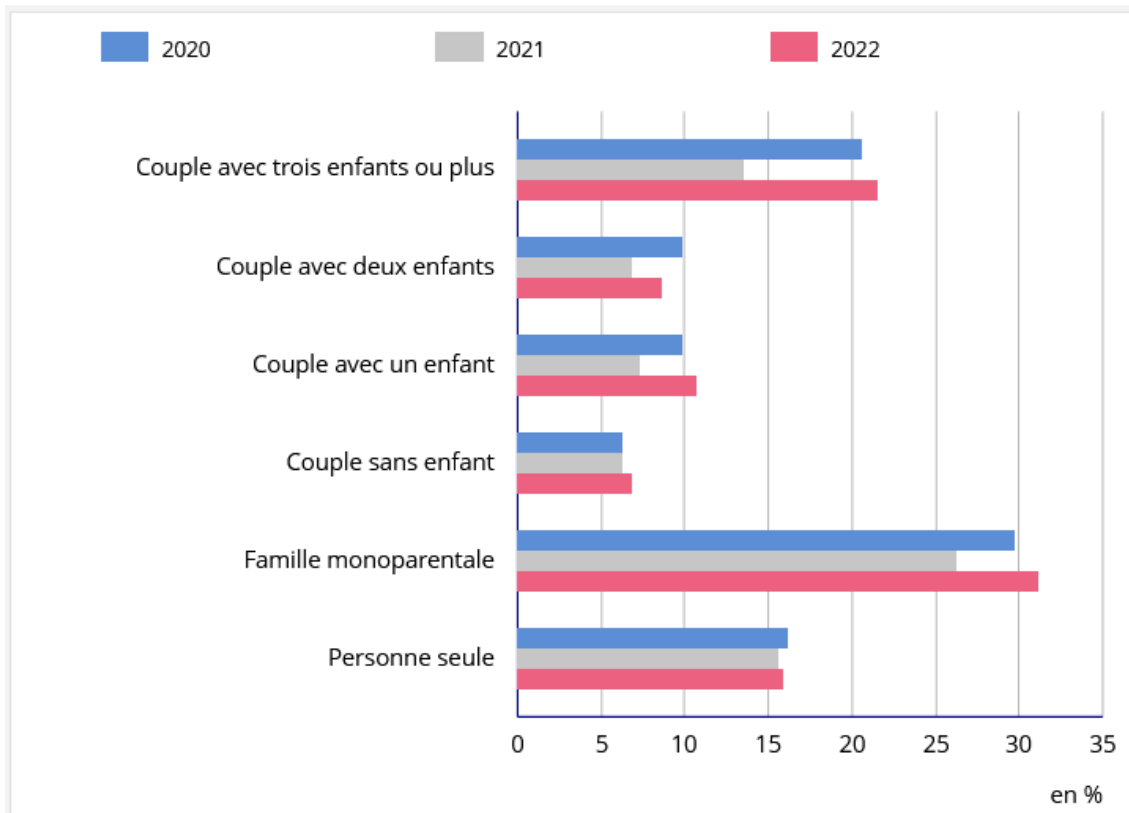
Lecture : en 2021, au seuil de 60 %, 18,7 % des personnes seules de moins de 65 ans ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (taux de pauvreté).

Champ : France métropolitaine, individus vivant dans un ménage (en logement ordinaire) dont le revenu déclaré est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquête Revenus fiscaux et sociaux 2021.

Privation matérielle et sociale

Insee La part des personnes en situation de privation matérielle et sociale augmente en 2022



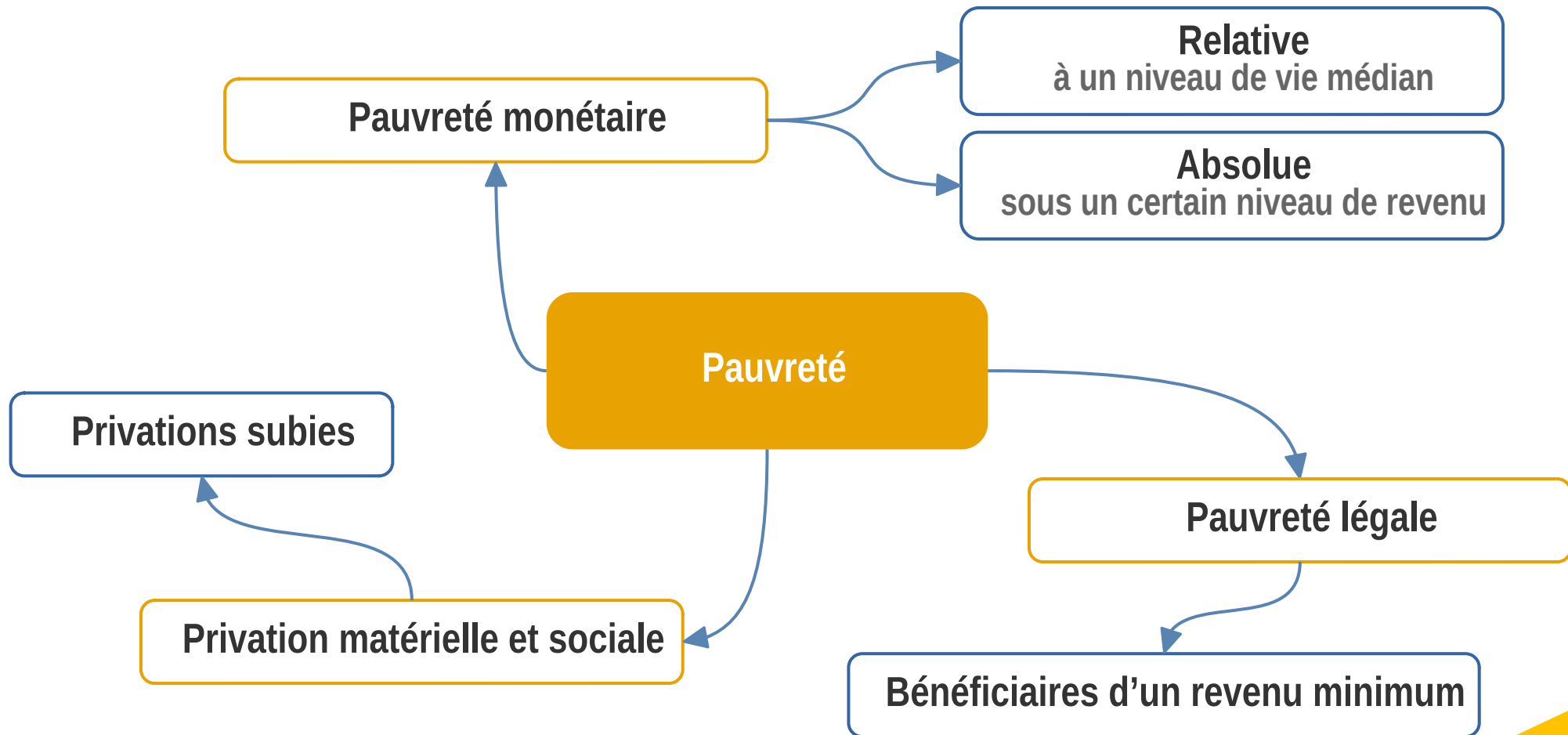
Lecture : début 2022, 31,1 % des personnes en famille monoparentale vivent en situation de privation matérielle et sociale.

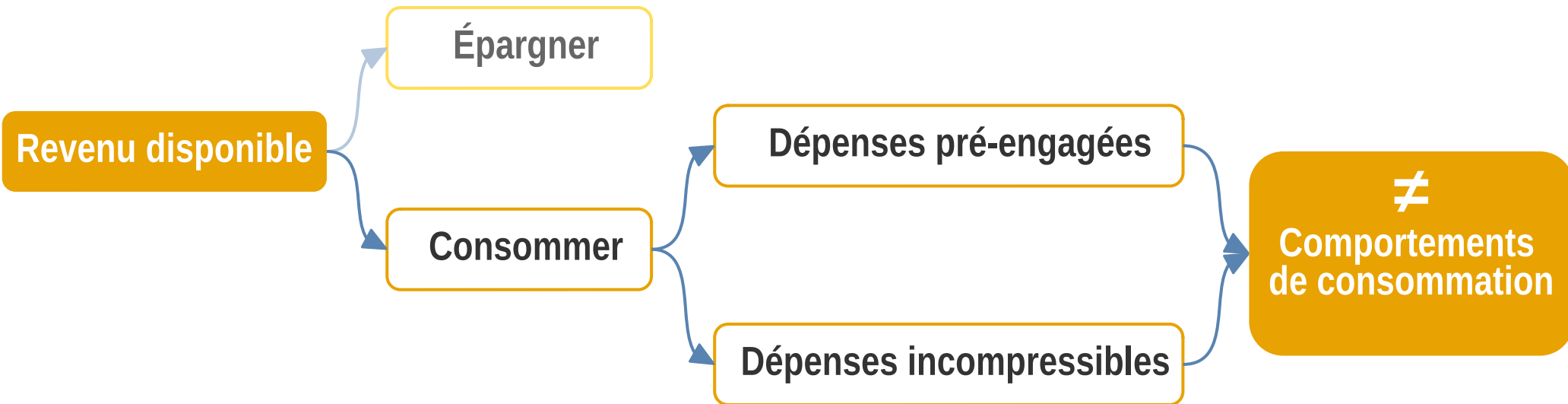
Champ : France métropolitaine, population vivant en logement ordinaire, hors ménages complexes.

Source : Insee, enquêtes Statistiques sur les ressources et les conditions de vie (SRCV) 2020 à 2022.

5

Pour aller plus loin





Dépenses de consommation

La source de référence

Une définition différente des dépenses

Comptabilité nationale
compte des ménages

Enquête Budget de famille

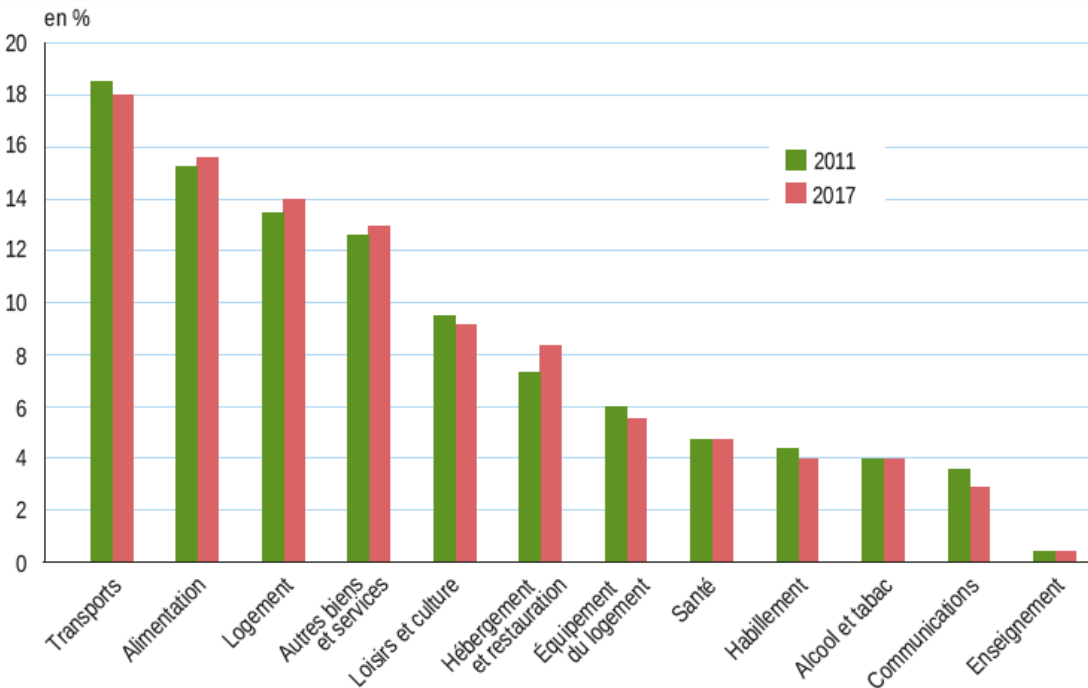
Mais

Mais

Résultats agrégés

Résultats par profil de ménage

3 Poids des différents postes de dépenses dans la consommation totale des ménages en 2011 et en 2017



Lecture : en 2017, les ménages consacrent 15,6 % de leur budget à l'alimentation hors tabac et alcool, contre 15,3 % en 2011.
 Champ : ménages ordinaires, France hors Mayotte.
 Source : Insee, enquêtes Budget de famille. Données recalées sur les comptes nationaux ; données provisoires pour 2017.

Insee Première



N° 1749

Avril 2019

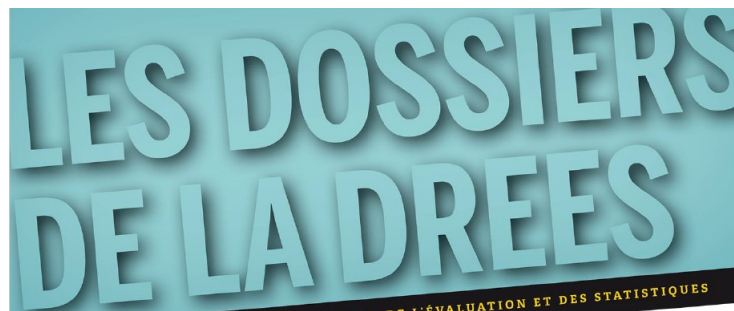
Les comportements de consommation en 2017
 Le transport pèse plus en milieu rural,
 le logement en milieu urbain

Dépenses pré-engagées

Dépenses liées au logement
Services de télécommunication
Frais de cantine
Services de télévision
Assurances
Frais bancaires

38 % des dépenses de consommation
des **ménages pauvres**

22 % des dépenses de consommation
des **ménages aisés**



N°25 /// Mars 2018

**Dépenses pré-engagées :
quel poids dans le budget
des ménages ?**

**Étude du niveau de vie arbitrable
en fonction de l'aisance initiale du ménage**

Des questions ?

Retrouvez-nous sur :

[insee.fr](https://www.insee.fr)



camille.fontes-rousseau@insee.fr

catherine.sourd@insee.fr

27 février 2020